

Communiqué de presse

le 1^{er} juin 2007

3^{ème} journée d'échanges « Nature et Patrimoine » :

L'eau dans l'Indre, une part importante de notre patrimoine

Lavoir, mare, fontaine, source... L'eau est un élément fondamental de notre environnement mais aussi de notre patrimoine. Afin de sensibiliser les maires sur cet aspect de l'eau rarement abordé, le Conseil général de l'Indre organisait à Mézières-en-Brenne vendredi 1^{er} juin les troisièmes journées « Nature et Patrimoine » auxquelles se sont rendues près de 150 personnes. Des acteurs de terrain spécialisés en environnement sont intervenus sur la richesse et la diversité de la faune et de la flore liées à l'eau, la place de l'eau dans notre histoire, des expériences réalisées dans d'autres départements sur la conservation de lavoirs, fontaines et mares, etc.

Les journées d'échanges Nature et Patrimoine

Les journées d'échanges « Nature et Patrimoine » ont pour but de sensibiliser, informer, conseiller, échanger avec les élus et personnels communaux de l'Indre sur les problématiques concernant la **préservation, l'aménagement, la valorisation des paysages** et du **patrimoine naturel** des communes.

Le thème de l'eau

Après les arbres fruitiers et les chemins, l'eau est le thème retenu cette année, non pas sous l'angle de sa consommation, sujet souvent abordé, mais **sous l'angle de l'histoire, du patrimoine et de la biodiversité**. Avec près de 3500 km de cours d'eau, environ 6000 étangs, plus d'une quarantaine d'espèces de poissons, des milliers de mares, des lavoirs, sources et fontaines en grand nombre, l'eau est un élément largement présent dans le département de l'Indre. Elle apparaît sous des formes très diverses qui demandent à être reconnues et protégées en tant qu'éléments essentiels de notre patrimoine naturel et historique.

Le Conseil général au service des communes du département

Ces journées sont organisées et financées par le Conseil général de l'Indre via sa Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de l'Economie rurale (DATEER). Outre la gestion des déchets, l'assainissement et l'agriculture, la DATEER compte dans ses missions, la protection de l'environnement et la valorisation des paysages. Notamment, la mise en place d'un label « Espace Naturel Sensible » (ENS) assure la **protection et la mise en valeur de 23 sites** répartis sur l'ensemble du département. Tous, peu ou prou, ont bénéficié d'aménagements liés à l'eau tels que des frayères à poissons*, sources ou fontaines.

En lien direct avec les journées « Nature et Patrimoine », la DATEER édite aussi une « **lettre nature** » semestrielle à destination des élus du département.

A l'issue de ces journées, **l'équipe de la DATEER se tiendra à la disposition** des élus pour **les conseiller et les aider** dans leur démarche d'aménagement du patrimoine lié à l'eau.

Pour tout renseignement :

Conseil général de l'Indre
Direction de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de l'Economie rurale (DATEER)
Tel : 02 54 08 37 03
Fax : 02 54 08 36 54

* site où se reproduisent les poissons.